

Image not found or type unknown



Interet inscription France Travail

Par **Golloum**, le **07/07/2025** à **21:59**

Bonjour,

Ma fille vient de démissionner et son employeur a refusée une rupture conventionnelle. A priori, elle ne touchera donc pas d'indemnité chômage. Aussi, elle hésité a s'inscrire à France travail, car elle voudrait en profiter pour faire un tour international en enchainant les jobs sur place pendant quelques mois.

Pensez-vous qu'elle doivent quand même s'inscrire a France Travail et pourquoi?

Merci d'avance